

Bar-le-Duc, le 18 août 2017



PRÉFET DE LA MEUSE

**PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
PRES LE TGI DE BAR LE DUC**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les événements survenus lors de la manifestation du 15 août 2017 contre le projet CIGEO ont conduit la gendarmerie, sous la direction des parquets concernés, à diligenter des enquêtes pour les délits de violences sur personnes dépositaires de l'autorité publique et d'organisation d'une manifestation non déclarée.

Ces enquêtes devront permettre de faire la lumière sur les faits constatés et d'établir les responsabilités des auteurs.

Le fait que des personnes ayant été évacuées par les services de secours du département vers des centres hospitaliers soient questionnées par la gendarmerie est une démarche habituelle destinée à établir l'origine des blessures constatées.

Pour cela, le recueil d'un maximum d'éléments d'information est indispensable comme l'examen des lieux et des vêtements par les enquêteurs, les avis médicaux et les témoignages.

C'est la raison pour laquelle les praticiens ont été saisis par les enquêteurs afin d'obtenir un état précis de l'état de santé des blessés et de faire toute la lumière sur les circonstances de leur survenance.

En effet, seul le médecin peut établir la nature et la description des blessures et les conséquences éventuelles.

A cette heure, les services chargés de l'enquête n'ont pas encore eu communication d'avis ou certificats médicaux.